



Brantôme en Périgord, le 10 septembre 2026

Le Maire de Brantôme en Périgord

à

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux,

J'ai l'honneur de vous prier d'assister à la réunion du conseil municipal qui se réunira en session ordinaire le :

Le mercredi 16 septembre 2026 à 20 H 00

salle du conseil municipal à Brantôme en Périgord

Conformément à l'article L. 2121-12 du code général des collectivités territoriales (CGCT), vous trouverez, jointes à la présente convocation, les notes explicatives de synthèses relatives à l'ordre du jour.

Au titre de l'article L. 2121-13 du CGCT, vous pouvez également consulter en Mairie tous les dossiers afférents à l'ordre du jour.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, l'expression de mes salutations distinguées.

Ordre du jour joint.../...



Réunion du conseil municipal du 16 septembre 2026

Ordre du jour :

1. Approbation du PV de la réunion du conseil municipal du 08 juillet 2026 ;
2. Information sur les décisions prises en vertu des délégations visées à l'article L 2122.22 du CGCT ;

Commande publique, Finances et contrats :

3. Aire de stationnement des camping-cars : Autorisation de signature du contrat suite à l'appel à manifestation d'intérêt pour la gestion du site ;
4. Attribution d'une subvention de fonctionnement au comité d'organisation de la Félibrée ;
5. Décision modificative n°2 du budget principal 2026 de la commune ;
6. Validation d'un fonds de concours à la CCDB pour la piste DFCI de Puysségné ;
7. Fixation d'un tarif de location de la scène mobile pour les professionnels de la commune ;
8. Fixation d'un tarif et des conditions de location des tables et chaises de la commune historique de Brantôme pour les particuliers ;
9. Fixation d'un montant de caution pour le prêt des barnums aux associations ;

Patrimoine et équipements – voirie et aménagement :

10. Acquisition des parcelles AI 764, 15, 611 et 761 sises chemin du Vert Galant ;
11. Cession au Département de la parcelle AK 249 : autorisation de signature de l'acte administratif ;
12. Approbation de la rétrocession par la CCDB de l'espace dédié au musée au sein de l'abbaye à la commune ;
13. Dénonciation de conventions « aide personnelle au logement ;
14. Demande de subvention au titre du produit des Amendes de police pour la création d'un ralentisseur impasse du camping ;
15. Validation auprès du SDE 24 des travaux d'installation de prises pour les illuminations de fin d'année de l'Abbaye et du Boulevard Charlemagne ;
16. Demande d'étude auprès de l'agence technique départementale de la Dordogne pour la réhabilitation du bâtiment place Olivier Roy ;
17. Mise à disposition d'une salle de cours et ses annexes sis dans l'ancien Centre de Loisirs place du champ de foire au conservatoire départemental à rayonnement ;

Ressources humaines :

18. Création d'un emploi d'adjoint technique non permanent à temps complet annualisé pour accroissement temporaire d'activité au service restauration scolaire d'une durée d'un an à compter du 1^{er} décembre 2026 ;
19. Création d'un emploi d'adjoint technique non permanent à temps complet pour accroissement temporaire d'activités au pôle sécurité d'une durée de 6 mois à compter du 1^{er} octobre 2026 ;
20. Création d'un poste appartenant au cadre d'emploi des adjoints techniques à temps non complet à raison de 20h/hebdomadaire annualisé à compter du 1^{er} novembre 2026 pour le restaurant scolaire de Sencenac Puy de Fourches et fermeture du poste d'adjoint technique principal 1^{ère} classe à 26h

21. Information des nouveaux élus et présentation des évolutions réglementaires relatives à la protection sociale complémentaire des agents de la collectivité ;

Fonctionnement du conseil municipal :

22. Adoption du règlement intérieur du conseil municipal installé le 20 mars 2026 ;

Cadre de vie :

23. Candidature au label Villes et Villages d'Accueil des Véhicules d'Époque délivré par la Fédération Française des Véhicules d'Epoques (FFVE) ;

Informations complémentaires